

Le CPSP encourage l'excellence en milieu scolaire

La première phase de l'opération de remise des prix à neuf écoles primaires publiques situées le long du Pipeline Tchad/Cameroun s'est déroulée du 15 au 20 juin 2014.



Quelques lauréats de l'Ecole publique groupe 2 de Betare-Oya

Comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant, le CPSP une fois de plus a entrepris d'encourager l'excellence en milieu scolaire en primant les meilleurs élèves de douze écoles primaires publiques riveraines du Pipeline Tchad/Cameroun.

Il convient de relever que le CPSP était représenté à ces cérémonies, qui se sont déroulées dans une ambiance empreinte de convivialité.

d'Edzandouan), Nanga-Eboko, Mbambo (arrondissement Bélabo), Betare-Oya, Bwambe (arrondissement de Kribi I), Londji (arrondissement de Kribi II), Obokoe (arrondissement de Ngoumou), Nkometou 1 (arrondissement de Soa), Binguela (arrondissement de Mbankomo), Selal Mboussiri (arrondissement de Touboro), Seka (arrondissement de Belel) et Lokoti (arrondissement de Meiganga).

La première phase de remise de ces prix a débuté le 15 juin par l'école publique d'Edzandouan, elle s'est pour-

suivie le 17 juin à l'école publique bilingue de Nanga Eboko, le 18 juin dans les écoles publiques de Bwambe, Londji, Obokoé, Mbambo et Nkometou 1 ; le 19 juin à l'école publique de Binguela et le 20 juin à l'école publique groupe 2 de Betare-Oya.

Les responsables et les parents d'élèves des neuf écoles primaires primées en juin ont tous remercié le CPSP pour cette initiative, qui apporte un appui considérable à la communauté éducative et permet aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

La deuxième phase de l'opération est prévue en septembre prochain et concerne les écoles publiques de Selal Mbousiri (arrondissement de Touboro), Seka (arrondissement de Belel) et Lokoti (arrondissement de Meiganga).

Il convient de relever que l'opération consiste à remettre des fournitures scolaires aux 100 meilleurs élèves de chaque établissement scolaire et du matériel didactique aux enseignants.

Le CPSP participe aux rencontres internationales sur la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures

Le CPSP était représenté à l'Assemblée Générale de l'exercice 2014 et aux réunions de deux Groupes de travail de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA), qui se sont tenues à Londres du 31 mars au 4 avril.

Deux thèmes ont été développés au cours de ces assises, la Responsabilité sociétale des industries pétrolières

vis-à-vis des communautés riveraines et la Gestion des pollutions dues aux hydrocarbures.

Le CPSP a également participé du 6 au 9 mai à Londres, aux réunions statutaires des Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL) au sein de la délégation camerounaise conduite par le Haut-Commissaire du Cameroun à Londres.

Les chiffres du pipeline Tchad-Cameroun

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

- Nombre d'enlèvements : 17
- Volume net enlevé : 16,27 millions de barils
- Droit de transit généré : 21 millions de dollars US



L@ lettre du CPSP

N°36
Juin 2014

Organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des pipelines

Le mot du Président

Les bons points du premier semestre

La première session du Comité de Suivi du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) de l'année 2014, tenue en mai dernier, a permis de faire le point sur les activités du CPSP depuis le début de l'année.

L'arsenal législatif qui encadre l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun s'est enrichi de deux nouvelles lois promulguées par le Président de la République le 23 avril 2014 et portant respectivement sur :

- le nouveau taux du droit de transit à verser par la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) à la République du Cameroun par baril transporté;
- la nouvelle structure tarifaire applicable au transport des bruts par cet ouvrage.

Dans le cadre de l'arrivée de nouveaux expéditeurs au Pipeline Tchad/Cameroun, la société PetroChad Mangara, qui opère au Tchad, a effectué son premier enlèvement le 22 mars 2014, précédant ainsi d'autres nouveaux expéditeurs à l'instar de la société China National Petroleum Company Inc. Chad (CNPCIC), qui opère également au Tchad et de la République du Niger.

Toujours dans le cadre de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, il faut relever la conduite diligente des travaux d'adaptation de cet ouvrage au futur Barrage de Lom Pangar, réalisé à fin juin à plus de 94%.

Ces sujets et bien d'autres sont traités dans cette 36^{ème} édition de La Lettre du CPSP.

Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation et les mots d'encouragement adressés au CPSP.

Adolphe Moudiki
Administrateur Directeur Général de la SNH
Président du CPSP

The Monitoring Committee congratulated the Permanent Secretariat on the successful conduct of the missions of the PSMC during the first semester

It was during the first ordinary session for the year 2014, of the Monitoring Committee, the supervisory organ of the Pipeline Steering and Monitoring Committee (PSMC), held on 27th May 2014 at the head office of the National Hydrocarbons Corporation in Yaoundé, under the chairmanship of Mr. Adolphe Moudiki, Chairman of the PSMC.



Members of Monitoring Committee during the meeting

During the meeting, the Permanent Secretariat of the PSMC presented the activities undertaken since the beginning of 2014, which were mainly characterized by the enactment on 23rd April, by the President of the Republic, of two laws relating to the Chad/Cameroun Pipeline, concerning the upward revision of the transit fee and the tariff structure applicable to the transport of crude oil from different shippers, respectively.

Significant results were achieved within the framework of activities relating to the operation of the Chad/Cameroun Pipeline.

It should be noted that PetroChad Mangara, a new shipper operating in Chad, lifted its first crude oil cargo of 950 614 barrels on 22nd March, 2014, at the KK1 Terminal.

At the end of the session, the Monitoring Committee congratulated the Permanent Secretariat on the successful conduct of the missions of the PSMC during the semester.

Le Président de la République promulgue, le 23 avril 2014, deux lois relatives à l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun :

-La loi N° 2014/002 approuvant l'Avenant N°2 à la Convention d'Etablissement du 20 mars 1998 entre la République du Cameroun et COTCO, relatif à la révision à la hausse du taux du droit de transit, signé le 29 octobre 2013 à Yaoundé.

-La loi N° 2014/003 approuvant l'Avenant N°3 à la Convention d'Etablissement du 20 mars 1998 entre la République du Cameroun et COTCO, relatif à la structure tarifaire applicable au transport des Bruts, signé le 12 février 2014 à Yaoundé.

Les membres du Comité de Suivi du CPSP en visite à la Station de Pompage de Bélabo

C'était le 15 mai dernier en présence du Directeur Général de COTCO, Christian Le Noble et des journalistes de la presse publique.

Cette visite avait pour but de permettre aux membres du Comité de Suivi ainsi qu'à la presse de mieux connaître le fonctionnement du Pipeline Tchad/Cameroun et plus précisément, la Station de Pompage (PS3) et le Centre de traitement des déchets de Bélabo.

La journée dans les installations de la station de pompage a démarré par le briefing usuel sur les mesures de sécurité. Ensuite, l'équipe a suivi quatre présentations faites par Guillaume Kwelle, Responsable des Relations Publiques de COTCO, sur la société et ses principales réalisations au Cameroun; Armand Tchatchouang, Chef du site de Bélabo, sur la PS3; Jean de Dieu Fosso, Chef de Projet Modification de l'Unité de Distillation, sur l'adaptation de la station de pompage au passage du brut des nouveaux expéditeurs et Jean Michel Tolen, Directeur du Projet de modification à



La délégation du CPSP et des journalistes sur le site

Lom Pangar, sur l'adaptation du Pipeline Tchad/Cameroun au barrage de Lom Pangar.

Ces exposés ont été suivis par des questions tant des journalistes, que des membres du Comité de Suivi. Elles ont essentiellement porté sur l'arrivée de nouveaux expéditeurs, l'adaptation du Pipeline Tchad/Cameroun au barrage de Lom Pangar et le traitement des déchets. Des réponses ont été apportées à toutes ces questions par le Directeur Général de COTCO et ses collaborateurs.

La délégation a ensuite visité les installations de la Station de Pompage. Elle a ainsi pu comprendre comment se déroulent les travaux de modification du site dans la perspective de l'arrivée de nouveaux expéditeurs.

La délégation a clôturé sa visite au Centre de Traitement des Déchets où elle a constaté, suite aux explications du responsable du site, qu'il est conforme aux normes internationales en la matière.

La gestion des priorités d'accès au Pipeline Tchad/Cameroun expliquée au cours d'un atelier



Les participants à l'atelier d'information sur la gestion des priorités d'accès et l'allocation des capacités du pipeline

Cet atelier d'information sur la gestion des priorités d'accès au Pipeline Tchad/Cameroun, regroupait des représentants de COTCO, du CPSP, de la Société Nationale des Hydrocarbures et des Administrations

(Ministère des Finances et Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique) concernées par les enlèvements de Brut au Terminal Kome-Kribi 1 s'est tenu le 25 février à Yaoundé.

Il ressort essentiellement de cette rencontre que l'allocation de la capacité disponible du Pipeline, après déduction du volume occupé par la cargaison de brut extrait par le Consortium dans les trois champs initiaux, à savoir Bolobo, Miandoum et Kome du Permis H au Tchad, s'effectue en ordre de priorité conforme à la Convention d'Etablissement de COTCO.

En première position, le pétrole brut extrait par le Consortium dans les autres zones du Permis H, en deuxième position, le pétrole brut extrait dans le Permis H par d'autres opérateurs, en troisième, le pétrole brut extrait des autres bassins sédimentaires au Tchad, en quatrième, le pétrole brut extrait des bassins sédimentaires au Cameroun et en cinquième, le pétrole brut extrait des autres pays avec lesquels la République du Tchad ou la République du Cameroun, selon le cas, ont signé et ratifié des accords internationaux.

Le Pipeline Tchad/Cameroun accueille un nouvel expéditeur



Enlèvement de pétrole brut au Terminal Komé-Kribi 1

PetroChad Mangara a fait enlever sa première cargaison d'un volume de 950 614 barils le 22 mars 2014 au Terminal Komé-Kribi 1 (KK1) par le Tanker M/T SIF-NOS, sous la surveillance de l'équipe

de chargement de la Partie Camerounaise, comme pour tous les précédents enlèvements de brut effectués sur ce terminal. C'est le 542^{ème} enlèvement réalisé sur le KK1.

A l'occasion de cet événement, une visite des installations du Terminal KK1 a été organisée à l'intention des représentants de PetroChad Mangara (PCM) et de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT).

Une cérémonie dédiée à la presse locale et tchadienne a été organisée à Douala, le même jour, pour médiatiser ce premier enlèvement de PCM, en présence du Directeur Général de Caracal Energy, du Directeur Général de la SHT, du Directeur Général de COTCO, d'un représentant de la Partie Tchadienne et du Secrétaire Permanent du CPSP.

Pendant les six premiers mois de l'année, le droit de transit perçu par le Cameroun, pour le passage sur son territoire du pétrole brut tchadien s'est élevé à 21 millions de dollars US.

Un nouveau PCA à la FEDEC



M. Alfred Bagueka Assobo

L'ancien Directeur Général des Impôts et ancien membre du Comité de Suivi du CPSP, Alfred Bagueka Assobo, a

été porté à la tête du Conseil d'Administration de la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC), au cours d'une session extraordinaire dudit Conseil tenue le 24 janvier dernier. Il remplace à ce poste Ernest Bodo Abanda, décédé en octobre 2013.

En rappel, la FEDEC est une ONG de droit néerlandais, créée et établie à la Haye aux Pays-Bas en 2000. Le statut d'utilité publique lui a été conféré par le gouvernement camerounais par un décret du Président de la République le 16 novembre 2001.

La FEDEC a pour but de fournir une aide financière à long terme

pour des projets visant à encourager la protection de l'environnement et le développement des peuples autochtones au Cameroun dans les trois zones géographiques : Parc National du Mbam-Djerem, Parc National de Campo Ma'an et Régions habitées par les pygmées Bakola dans la forêt du littoral atlantique entre Lolodorf et Kribi.

Lisez La Lettre du CPSP, organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des pipelines.